

Bulletin Municipal

Février 2015



Edito

L'année 2014 a été consacrée à l'installation de la nouvelle équipe. L'un de nos devoirs est de vous informer sur les décisions prises et sur la gestion de notre commune. C'est le rôle de ce bulletin municipal, en plus de notre site internet.

La conjoncture actuelle et les pronostics pour les années à venir nous invitent à être très prudents dans nos investissements et notre fonctionnement. La baisse, généralisée, des dotations de l'Etat ne permettra pas de répondre à toutes les exigences.

Nous essayons de faire face quotidiennement aux demandes de nos administrés, le maire et les adjoints vous reçoivent chaque semaine sur rendez-vous, par un échange direct et personnalisé.

Il ne vous a pas échappé, et c'est avec regret que le café des sports a fermé. Un commerce de moins sur notre commune ;

un lieu de rencontre, d'échange, de souvenirs pour certains, un symbole a disparu. Nous mettons tout en œuvre pour conserver la licence IV.

Toujours soucieux de l'intérêt général, le « bon vivre » à Vouneuil sera conditionné par un fonctionnement raisonnable et responsable au quotidien. L'équipe municipale en sera la première garante.

Le mot de la fin : une pensée à celles et ceux qui ont eu à affronter des peines ou des difficultés en 2014.

Que cette année 2015 soit plus clémente pour tous.

Au nom de la Municipalité, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2015 bonheur, réussite, santé et prospérité !

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de réaliser tous ses projets professionnels ou familiaux.

Johnny Boisson,
Maire de Vouneuil-sur-Vienne

www.vouneuil-sur-vienne.fr



► SOMMAIRE

Le saviez-vous ?	Ecole élémentaire publique	Travaux de l'école maternellep 7
Vouneuil est une Station Verte !p 2	« Marcel Pagnol »p 5	La Curep 7
Vœux du Mairep 2	L'école maternelle publique	Habitants à Vouneuilp 7
PCS Plan Communal de Sauvegarde ...p 2	« Le jardin d'images »p 5	Nouveau service à Vouneuilp 8
Elections départementalesp 3	Deux nouveaux T.A.Pp 6	Les Vergers des Savoiesp 8
Les Pompiers recrutentp 3	Terrains à vendrep 6	Manifestation 732 La Bataillep 8
Le SIVEERp 3	Concours 2014 des sapins décorésp 6	Tarifs communaux 2015p 9
Prenons soin de l'eaup 3	Concours des maisons fleuries 2015p 6	Calendrier des fêtesp 9
Tarifs 2015 de la C.A.P.C.p 4	Noël pour les Enfantsp 7	Horaires Médiathèquep 9
Nouveau Service des T.A.C.p 4	Colis de Noëlp 7	Etat Civil 2014p 9
L'Agenda d'accessibilitép 4	Remerciement à la maison	La Tribunep 10
Rappel historiquep 5	de retraitep 7	La vie associativep 11
	Abattage du platanep 7	

Le saviez-vous ? Vouneuil est une Station Verte !

Vouneuil-Sur-Vienne est une station verte depuis 2009. Ce label distingue quelques 600 destinations partout en France. La charte créée en 1964, et dont notre commune est signataire, valorise des destinations touristiques au développement maîtrisé. Le texte prend en compte 10 engagements déclinés en 50 critères, parmi lesquels le nombre d'habitants, la capacité d'hébergements, la présence d'attraits naturels, l'accès à des services de proximité garantissant le bien-être de tous et surtout, l'appropriation de la démarche écotourisme, dans le cadre du tournant des 50 ans du label.

En bref, ce label concerne des destinations où il fait bon vivre, où l'on peut se détendre dans les allées des marchés, à la table de restaurants typiques ou à la rencontre d'artisans locaux. Côté activités, chaque station doit notamment disposer sur son territoire d'un lieu de baignade, d'une infrastructure culturelle et d'un programme annuel d'animations et de festivités.

Pour les visiteurs, être une Station Verte apporte une garantie forte de beauté des paysages, d'accueil chaleureux et de calme. Ce sont des stations agréables, qui présentent des sites naturels pour pratiquer des activités de plein-air : de la randonnée au canoë. Enfin, ce sont aussi des lieux où l'on ne s'ennuie pas, où le cadre va permettre de vivre une expérience en lien avec notre terroir.

Retrouvez notre commune valorisée sur www.stationverte.com et sur www.tourismechatellerault.fr/fr/page/stations-vertes



Le panneau Station Verte obligatoire placé à l'entrée de chaque commune labellisée annonce que nous sommes une station verte.

Vœux du Maire

Avant la cérémonie des vœux du Maire, les nouveaux habitants ont pu découvrir notre commune par un petit tour de bus mis à disposition gracieusement par KEOLIS avec un arrêt à la réserve du Pinail où Pascal Dubech (conservateur) nous a fait un exposé donnant envie d'en découvrir plus, nous les remercions.



PCS Plan Communal de Sauvegarde

L'Equipe municipale a maintenu le Plan Communal de Sauvegarde. Ce document reprend les risques majeurs naturels et technologiques décrits dans le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), et établit les actions à déclencher en cas de crise par la commune.

SCHEMA D'ALERTE DES RESPONSABLES COMMUNAUX - PCS Personnes chargées de la réception de l'alerte par la Préfecture : M le Maire - l'Adjoint de permanence

Fiches Actions	Personnes
Responsable de la mise à jour du PCS	Responsable : Chantal DEHALLE-PETIT Suppléant : Johnny BOISSON
Directeur des secours	Mr le maire ou en son absence l'adjoint de permanence : Marylène PONTHER
Chargé des opérations de secours sous la direction du Maire	Responsable : Chantal DEHALLE-PETIT Suppléant : Adjoint de permanence en mairie
Chargé du secrétariat	Responsable : Florianne PRINGUET Suppléant : Christine DUFAUX Secrétariat : C VACHON - B BESSE - F PETIT
Chargé des relations publiques	Responsable : Annie POUPAULT-VALIER Suppléant : Michel LAURISSERGUES
Responsable de la logistique	Responsable : Laurent MASSONNET Suppléant : Nicolas MECHE
Responsable économique	Responsable : Régine COYREAU DES LOGES Suppléant : Charles GADDA
Responsable des établissements recevant du public	Responsable : Vincent MORISSET Suppléant : Romain ECLERCY
Responsable population	Responsable : Annie POUPAULT-REAU Suppléant : Sylvain THENAULT-GUERIN

Monsieur le Maire charge Chantal DEHALLE-PETIT de faire une présentation du dispositif aux différentes personnes du conseil

Elections départementales

Elles auront lieu les 22 et 29 mars 2015 afin de renouveler l'intégralité des conseils départementaux.

Le mode de scrutin est également modifié, passant à un renouvellement intégral des conseils au scrutin binominal majoritaire pour un mandat de 6 ans.

Dans chaque canton les binômes sont composés d'une femme et d'un homme auxquels s'ajoutent deux remplaçants (une femme et un homme également). Vouneuil sur Vienne fait partie du canton de Chauvigny qui comprend les communes suivantes : Cenon-sur-Vienne, Availles-en-Chatellerauld, Bonneuil-Matours, Paizay le Sec, Archigny, Monthoiron, Bellefonds, Chauvigny, Ste Radegonde, Lauthiers, Fleix, Leignes-sur-Fontaine, La Chapelle Viviers, Valdivienne.

Les Pompiers du Service Départemental Incendie et Secours (SDIS) 86 recrutent

Le centre de Secours de Bonneuil Matours est composé de 25 sapeurs-pompiers volontaires dont 4 femmes. POURQUOI PAS VOUS ?

Les sapeurs-pompiers ont besoin de vous, rejoignez-les et vivez un engagement citoyen au service des autres en parallèle de votre métier ou de vos études.

Contact : Pour en savoir plus,

Tel : 06 79 25 11 14

ou le bureau du volontariat

Tel : 05.49.49.18.40 ou 44

(9h-12h / 14h-17h)

Site : www.pompiers86.fr / www.jsp86.fr



Le SIVEER

Lors de la réunion du comité du SIVEER le 11 décembre dernier, la délibération concernant l'obligation pour les pétitionnaires de fournir une étude de sol à la parcelle (avec tests d'infiltration et définition de filière) dans le cadre de la mise en place d'une installation d'Assainissement Non Collectif (ANC), a été adoptée.

Cette décision intervient au titre :

- Des obligations réglementaires mentionnées dans l'arrêté du 9 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 Mars 2012.

- De l'obligation de fournir une étude de sol pour pouvoir bénéficier des subventions de l'agence de l'eau.

Cette modification dans la façon d'instruire les dossiers d'ANC, entraîne une refonte complète du document « dossier d'assainissement non collectif » à remettre au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du SIVEER.

De nouveaux imprimés sont mis en ligne et téléchargeables sur le site internet du SIVEER à partir du 15 janvier 2015 à l'adresse suivante : www.siveer.fr

L'obligation d'étude à la parcelle impacte également le niveau des prestations apporté par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), comme reporté dans le tableau ci-après :

PRESTATIONS	AVANT	APRÈS
	le 1 ^{er} JANVIER 2015 Sans étude à la parcelle (Base tarifs 2014 HT)	le 1 ^{er} JANVIER 2015 Avec étude à la parcelle systématique
Instruction de dossier AVEC déplacement	154.71€	
Instruction de dossier SANS déplacement		77.57€ HT (85.33€ TTC)
Contrôle travaux avant recouvrement	154.71€	154.71€ HT (170.18€ TTC)
Total des prestations du SPANC	309.42€	232.28€ HT (255.51 € TTC)

Une liste des prestataires réalisant les études à la parcelle est consultable en Mairie ou sur notre site internet.

Prenons soin de l'eau : Consultation du public

L'eau est l'affaire de tous. Tous les citoyens, tous les organismes peuvent participer aux décisions prises dans le domaine de l'eau.

Répondez au questionnaire en ligne sur le site :

<http://www.prenons-soin-de-leau.fr>

du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015.

Comment participer à la consultation ?

- en remplissant un questionnaire en ligne
- en adressant une contribution sur papier par courrier au Comité de bassin (9 avenue Buffon - CS 36339 - 45063 Orléans Cedex 2) ou par courriel à sdage@eau-loire-bretagne.fr
- en se rendant sur le site portail national de la consultation

Tous les avis émis, grâce au questionnaire ou via une contribution libre, sont ensuite analysés par le comité de bassin et l'Etat qui pourront modifier les documents.

Tarifs 2015 de la C.A.P.C.

L'Assainissement collectif

• La redevance assainissement

1) Depuis le 1^{er} Janvier 2015

les tarifs de redevance de l'assainissement collectif pour les usagers ayant un rejet d'eaux résiduaires domestiques comprend une part fixe à 21.40 € et une part variable de 1.47 €/m³.

2) Application des coefficients de pondération

des tarifs par tranche de consommation selon le barème suivant :

- de 1 à 5 000 m ³	:	1,00
- de 5 001 à 10 000 m ³	:	0,85
- de 10 001 à 22 000 m ³	:	0,66
- de 22 001 à 50 000 m ³	:	0,60
- plus de 50 000 m ³	:	0,51

• Le branchement au réseau d'assainissement d'eaux usées et participation de raccordement à l'égout (voir tarif sur site internet) (PRE)

1) Tarif de branchement au réseau d'assainissement pour un logement

de 2 ans ou moins (TVA à 20 %) : 1 710.12 €HT soit 2 052.12 €TTC.

2) Tarif de branchement au réseau d'assainissement pour un logement

de plus de 2 ans (TVA à 10 %) : 1 710.12 €HT soit 1 881.13 €TTC.

3) La Participation pour l'assainissement collectif. (PAC) :

- Tarifs pour la création d'immeuble à usage d'habitation familial : 2 300 €

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

La C.A.P.C gère le système de ramassage des ordures ménagères. Notre commune dispose ainsi d'un ramassage par benne des ordures ménagères une fois par semaine le mercredi.

Attention pour les habitants des Inchères, des Rabottes et du chemin d'Isles, le ramassage se fait dorénavant le mardi.

En contrepartie, chaque foyer doit s'acquitter de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Celle-ci est calculée en fonction de la valeur locative de la surface bâtie, par le Centre des Impôts Châtelleraudais.

Elle est destinée au financement de la collecte et du traitement (tri, incinération, enfouissement, valorisation matière, etc.) des ordures ménagères.

C'est le propriétaire qui paie cette taxe, notifiée sur la feuille des Impôts fonciers. C'est une charge locative pouvant être récupérée de plein droit par le propriétaire sur le locataire. Son taux a été maintenu à 12 %.

Nouveau Service des T.A.C.

Les T.A.C. vous informent qu'à compter du vendredi 2 janvier 2015, ils proposent un nouveau service de transport qui s'adresse aux **personnes à mobilité réduite** qui ne peuvent pas utiliser le transport existant. Il s'agit du « **Transport à la Demande** » appelé commercialement : ACCES TAC.

Après avoir rempli votre demande d'inscription (possible en ligne) vous pourrez en toute sécurité et autonomie voyager sur le réseau bus Châtelleraudais.

Les inscriptions sont possibles dès maintenant, pour obtenir toutes les informations nécessaires : **Site** : <http://www.bustac.com/page-accestac.asp>

Le pôle Handicap reste aussi à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Par téléphone au 05 49 93 16 54 du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00

Par mail à l'adresse suivante bustac@keolis.com

Avec l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap)

Depuis septembre 2014, tous les établissements recevant du public, non accessibles au 1^{er} janvier 2015, doivent désormais s'engager pour l'accessibilité grâce à l'Ad'AP : une démarche simple de programmation pluri-annuelle des travaux à réaliser, pour que chacun s'engage enfin à rendre ses locaux accessibles.

**LES COMMERÇANTS
ET LES ETABLISSEMENTS
DE NOTRE COMMUNE
RECEVANT DU PUBLIC
ONT JUSQU'AU**

27 SEPTEMBRE 2015

POUR REDIGER

ET DEPOSER LEUR AD'AP

Connectez-vous à :

www.accessibilite.gouv.fr

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Commémoration du 11 Novembre



Photo Comenius

La Municipalité remercie vivement la Directrice de l'Ecole élémentaire Marcel Pagnol et ses collègues pour leur participation active lors de la commémoration du 11 novembre, dans le cadre du projet Comenius (échange européen entre les établissements scolaires de la maternelle au lycée) ; remerciements pour la Marseillaise chantée par les enfants et la mobilisation des familles pour le défilé.

Rappel historique en ce jour du 11 novembre

Dépôt des gerbes devant le monument aux morts, l'appel des morts pour la France, le récit de guerre d'un poilu de Vouneuil

Une longue phase de recherche menée par les anciens combattants de la commune en collaboration avec la mairie, l'ONAC et les services techniques de la défense, nous a permis de retrouver les noms de cinq poilus, la date et le lieu où ils ont été tués. Leurs noms ont été ajoutés sur le monument aux morts.

La Municipalité remercie les portedrapeaux pour cette commémoration particulière, marquant le centenaire de la guerre 14-18.

Ecole élémentaire publique « Marcel Pagnol »

L'école élémentaire publique Marcel Pagnol compte, cette année, 149 élèves, répartis en 6 classes : CP, CP-CE1, CE1, CE2, CM1 et CM2. En plus des sept professeurs qui y enseignent (Mmes Henry-Garçonnet, directrice, Thoreau, Bonté, M. Amand, Mme Varanne, M. Gaboriaud et M. Lourdeau, qui assure le mardi la décharge de direction), s'ajoutent des interventions des enseignants du Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en difficultés (Mme Secache, psychologue scolaire, Mme Lary, rééducatrice et Mme Tricoche, Maitresse E) ainsi que de Mme Zen, enseignante remplaçante rattachée à l'école.

Trois des enseignantes ont reçu une formation spécifique et sont habilitées à enseigner l'anglais dans les classes.

Depuis 2013, l'école mène un projet pédagogique de multi-partenariat européen COMENIUS avec des écoles anglaise, espagnole et italienne. Ce projet offre aux élèves de réelles situations de communication, une grande ouverture culturelle et un enrichissement linguistique. Dans le cadre de ce projet, les élèves de CM1 et CM2 sont partis en mai 2014 à Londres, durant 5 jours, et ont pu rencontrer leurs partenaires anglais. Cette classe de découvertes avait également pour objectif une liaison entre le CM2 et la 6e puisque



Dépôt des gerbes devant le monument aux morts

M. Zen, professeur d'anglais au collègue Camille Guérin, y a participé. Des classes de découverte sont d'ailleurs organisées tous les deux ans au sein de l'école dans des lieux variés. Douze professeurs européens sont venus plusieurs jours dans notre école en novembre dernier. Cette rencontre a été un temps très fort pour les élèves.

L'école maternelle publique « Le jardin d'images »

Accueille 81 élèves répartis en 3 classes ; La classe de Petite section de 1 enseignante Mme Calmets Emmanuelle et l'ATSEM Mme Richard Estelle, comptant 23 élèves.

La classe de Moyenne Section, avec M. Bertin Daniel et 1 ATSEM Mme Poupault Christelle avec 30 élèves.

Et la classe de Grande Section de Mme Pelletier Pascale, enseignante et directrice et l'ATSEM Mme Pecaud Chantal, avec 28 élèves.

Sur le temps périscolaire (cantine, garderie, transports scolaires et ménage), interviennent également Mme Edouard Marina, Mme Bertin Geneviève, Mme Martine Le Saulnier, Mme Jeanne Marie Ribreau et Mme Vrai Céline.

L'année scolaire 2014-2015 est une année chargée, avec les travaux en cours dans l'école.

L'agrandissement comportera notamment un office, un nouveau réfectoire et une salle de classe pour les petites sections. Il y aura ensuite des travaux de réaménagement à l'intérieur du bâtiment

existant, pour des mises aux normes et notamment avoir un plus grand dortoir dans l'actuelle classe des moyennes sections. La classe des petits actuelle deviendra la classe des moyens.

Dans le cadre du nouveau projet d'école très axé sur la langue orale et écrite, et les mathématiques, le thème de travail cette année est la forêt. Des sorties en forêt de Moulière ont eu lieu à l'automne et d'autres auront lieu aux beaux jours, plutôt en découverte du monde (découverte des arbres, animaux...) pour les Petits et Moyens, avec interventions du CPIE. Egalement autour des contes et légendes pour les grandes sections avec découverte de notre patrimoine.



Les grands ont travaillé avec une conteuse, Mme Pignoux Corinne.



Elle est venue à l'école en novembre pour dire des contes.

Elle est allée avec la classe en forêt pour faire entrer les élèves dans le monde imaginaire du lieu. Et elle revenue en classe avec son tapis à histoires. Avec ce qu'ils ont appris en classe et avec elle, les enfants sont en train d'écrire des petits contes. Et ils devraient aussi élaborer une histoire sur la forêt à partir d'une légende pour la théâtraliser en fin d'année.

Les classes se rendent à la Médiathèque trois fois par an. Elles y sont allées une première fois et ont beaucoup apprécié. Les grandes sections ont eu la chance de voir l'exposition sur l'auteur Antoine Guillopé et la visite organisée par Christine leur a beaucoup plu.

Deux nouveaux T.A.P.

Les élus ont décidé de mettre en place deux nouveaux Temps d'Activités Péri-scolaires (T.A.P.) intitulés « Plaisir de lire » et « Capoeira », réalisés en collaboration avec l'association Lire et faire Lire et l'association Grupo Capoeira Brasil Châtellerauld.



Depuis la rentrée de janvier la commune propose le jeudi en élémentaire et le vendredi en maternelle de 15h30 à 16h une activité « PLAISIR DE LIRE » avec l'association « lire et faire lire » favorisant la relation intergénérationnelle à la découverte du livre par la lecture et pour le plaisir - Ainsi que le vendredi de 15h30 à 16h30 une activité initiation à la « CAPOEIRA » (art ludique et acrobatique afro-brésilien) avec accompagnement musical.

La Municipalité est toujours à la recherche de bénévoles dans le cadre des TAP de 15h30 à 16h30 dans le but de partager un temps d'activité avec les enfants et ainsi favoriser l'échange et le lien intergénérationnel. Nous sommes ouverts à toute proposition (dépôt en mairie).

Terrains à vendre à Vouneuil dans la Zone Artisanale.

La CAPC (Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais) exerce la compétence en matière de développement économique (création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire qui sont d'intérêt communautaire). De ce fait, la zone artisanale « la vacherie » a été vendue à la CAPC le 9 juillet 2014. La municipalité a souhaité qu'un panneau d'affichage soit installé pour une meilleure visibilité de cette zone et ainsi favoriser l'installation de nouvelles entreprises. Les 3 lots à vendre commercialisés par la CAPC, sont destinés prioritairement à l'artisanat.

Pour tous renseignements sur les aides mobilisables et les possibilités d'implantation, Service économie de la CAPC
Tél : 05 49 20 30 60



Concours 2014 des sapins décorés

La remise des prix du concours des sapins décorés s'est déroulée dimanche 4 janvier à la mairie. Marylène Ponthier, première adjointe, entourée de membres de conseil municipal, a accueilli les participants. Les vingt-quatre inscrits étaient répartis en trois groupes : commerçants, particuliers et artisans. Les lauréats sont les suivants :

- **Commerçants** : boulangerie Forte, bureau de tabac, salon de coiffure Expérience, Petit Casino, boulangerie Valton, salon de coiffure Poupault, pharmacie, maison de santé, boucherie, Vergers des Savoies. Tous remportent un lot (une azalée ou un cyclamen).

- **Particuliers** : Michel et Danielle Adalbert, Brigitte Bréjard et Delphine Jumeau (ils remportent des entrées au Futuroscope); Ronan Roulet et Stéphane Delaveau (coffret et bouteille de vin); Sandrine Garcia, Magali Blugeon, Linda Bergeon et Adeline Brouard (un cyclamen).

- **Artisans** : Fred Droulin et Gilles Dubreuil (un coffret et une bouteille de vin).

A signaler que l'école du Sacré Cœur, la maison de retraite, la maison du tourisme et l'espace couleurs ont été également primés et ont remporté des chocolats et de fleurs.



Photo Mme TINLAND

Concours des maisons fleuries 2015

Cette année sera organisé un concours des maisons fleuries. Nous comptons sur votre participation massive, en fleurissant vos façades, balcons, jardins, afin de rendre notre environnement agréable et attrayant. Venez-vous inscrire et retirer le règlement en mairie avant le 30 juin 2015.

Noël pour les Enfants le 19 décembre

Accompagnés de leurs parents, les enfants des écoles sont venus nombreux, assister à la projection du dessin animé Rio 2, qui était organisée à titre gracieux par la municipalité.

Avant la projection un goûter était offert par les Boulangeries FORTE et VALTON, les boissons par Le Petit Casino, les laitages par Poitouaine.



Photo Centre Presse

Colis de Noël

Cette année 262 colis de Noël ont été offerts aux personnes âgées de plus de 70 ans dont 65 à la maison de retraite. Afin de faire connaissance, la distribution a été effectuée par les adjoints et conseillers de la majorité. Nous remercions chaque foyer de l'accueil chaleureux qui nous a été réservé.



Photo Centre Presse

Remerciements à la maison de retraite

Je tiens à remercier le personnel de la maison de retraite de Vouneuil sur Vienne pour son accueil. Les pensionnaires ont été heureux de passer un après-midi en musique avec Kévin et son accordéon. Ce spectacle a été très apprécié, d'autant plus que c'est la première fois que la municipalité offrait une animation aux personnes âgées. *Sylvain.*



Abattage du platane

Le platane derrière la mairie a dû être abattu car un champignon menaçait son intégrité.

Un autre arbre sera replanté conformément aux dispositions du POS dans cette zone.



Travaux de l'école maternelle

La construction de l'école maternelle suit son cours, le timing est respecté. L'architecte et le maître d'œuvre veillent au bon déroulement et à la coordination des entreprises. L'étanchéité du toit ainsi que les enduits extérieurs sont terminés. Les travaux intérieurs vont bientôt commencer.

Contrairement au plan de financement de l'ancienne municipalité, la subvention du département n'a été que de 50 000 € au lieu de 100 000 € de plus nous n'avons toujours pas reçu les 15 000 € promis par le Député, Monsieur Clément.

Dorénavant, il nous faut trouver des moyens pour clôturer ce dossier !

La Cure

Suite au départ du Père Daigneau, l'Evêché a résilié le bail de la cure auprès de la commune, la commission bâtiment réfléchit à son avenir.

Habitants à Vouneuil

L'INSEE nous a communiqué le chiffre officiel de la population de notre commune au 1^{er} janvier 2015 : 2.087 habitants.

Ce chiffre est obtenu par extrapolation des résultats des précédents recensements, notamment celui de 2011.

Nouveau service à Vouneuil

Création de site web



JAYNE.COM
AGENCE DE COMMUNICATION

**NOUS RÉALISONS VOTRE
SITE WEB**

499,95€*
SEULEMENT !

DES SOLUTIONS INNOVANTES
VISITEZ JAYNECOM.COM

OFFRE SPÉCIALE

+ 33 6 20 07 29 03
contact@jaynecom.com

NOS SERVICES
ADAPTÉS À VOS BESOINS

Stratégie de marque - Stratégie digitale
Identité de marque - Publicité
Site internet - Réseaux sociaux

JAYNECOM.COM

Les Vergers des Savoies vous présentent leurs MEILLEURS VŒUX pour cette nouvelle année

« A cette occasion, nous remercions l'ancienne et la nouvelle municipalité pour leur soutien tout au long de ces derniers mois depuis l'incendie de nos locaux en octobre 2013, ainsi que toutes les personnes qui ont été présentes de quelque manière que ce soit ».

Aujourd'hui, la reconstruction est terminée, la boutique est ouverte aux particuliers avec les pommes bien sûr, les jus de fruits, fruits exotiques, et autres produits locaux.

Horaires :
du mardi au samedi
de 9h à 12 h
et de 14h à 18h



Au programme de la Médiathèque

L'Heure du Conte

Il était une fois, une bibliothécaire qui lisait des histoires...

Mercredi 25 mars à 17h00

Pour tous à partir de 3 ans

Gratuit - sur inscription

Tél. : 05 49 85 59 64

courriel : mediatheque.vouneuil@capc-chatellerault.fr

Manifestation 732 La Bataille

Cette manifestation se déroulera le week-end du 26 juillet.

A cette occasion nous recherchons des bénévoles.

Venez nombreux avant le 18/03/2015 (Réunion d'organisation)

Inscrivez-vous ou téléphonez

à la Maison du Tourisme 05 49 85 11 99

Mairie 05 49 85 11 48.

Sacs poubelle

La distribution des sacs poubelle se fera en Mairie
les samedis 11 et 18 avril 2015
de 8h30 à 12h30.

Tarifs communaux 2015

SALLE DES FETES	Associations de Vouneuil	Habitants de la Commune	Restaurateurs et Hors Commune
Vin d'honneur	Gratuit	94,00	
Une journée	94,00	188,00	250,00
Week-end	125,00	250,00	313,00
Forfait sonorisation		100,00	
Forfait ménage		55,00	
Chèque de caution de 500€ pour la location de la salle des fêtes			
CONCESSION CIMETIERE (2m ²)		COLUMBARIUM	
Perpétuelle	= 488,00	15 ans	= 188,00
Cinquantenaire	= 245,00	30 ans	= 354,00
Trentenaire	= 160,00	50 ans	= 533,00
PHOTOCOPIES (pour les associations)			
A4 Recto	= 0,12	A3 Recto	= 0,18
A4 Recto Verso	= 0,16	A3 Recto Verso	= 0,23
Marchés : Forfait électricité à l'année : 15,00 €			

Caution de la salle des fêtes

Compte tenu d'une location malheureuse de la salle des fêtes, le conseil municipal a décidé de porter la caution à 500 € car celle-ci ne représentait qu'une infime partie des dégâts constatés.

Calendrier des Fêtes et Manifestations

FEVRIER

- S.07** > Soirée Cabaret - Maison du Tourisme. Salle des fêtes à partir de 20h
- S.14** > Théâtre Populaire Pictave - Festi'Val de Vienne. Salle des fêtes à 20h30.
- S.21** > Epreuve des Championnats de France Modélisme - F.E.L. Salle des fêtes

MARS

- M.04** > Opération « Les Amphibiens de la réserve » - GEREPI. Rdv 20h30 au Chalet d'Accueil de la Réserve
- J.12** > Après-midi crêpes - Médailleurs Militaires. Salle des fêtes. 14h30.
- S.14** > Concert « Chœur d'Homme du Haut-Poitou » - Festi'Val de Vienne à l'église à 20h30.
- M.17** > Repas mensuel - Club de l'amitié. Salle des fêtes 12h00
- J.19** > Commémoration du 19 Mars - AFN-FNACA. Salle des fêtes
- V.20** > Carnaval - Ecoles et la Pierre Meulière. Place de la Libération. 15h00
- D.22** > Elections des Conseillers Départementaux (1^{er} tour)
- S.28** > Loto de L' O.G.E.C. Salle des fêtes 20h00
- D.29** > Election des Conseillers Départementaux (2^{ème} tour)

AVRIL

- S.04** > Soirée buffet campagnard - A.S.V. Salle des fêtes
- D.05** > Vide Grenier. A.P.E des écoles publiques. Place de la Libération 8h00 / 18h00.
- V.10** > Concours de belote - Club de l'Amitié. Salle des fêtes 13h30
- S.11** > Chasse aux œufs - Maison du Tourisme à 14h00
- M.14** > Repas mensuel - Club de l'amitié. Salle des fêtes 12h00
- D.26** > Opération « Plantes comestibles et médicinales » - GEREPI. Rdv 14h30 au Chalet d'Accueil de la Réserve

- D.26** > 6^{ème} « Flor' Idées » - Maison du Tourisme. Place de la Libération. 9h/18h

MAI

- V.08** > Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945. Rdv 11h30 devant la Mairie.
- D.10** > Compétition Championnats de la Vienne - Cie des Archers du Val de Vienne Stade (en partie aux bords de Vienne)
- V.15** > Concours de belote - AFN-FNACA. Salle des fêtes 13h30
- S.16 D.17** > Exposition « Arts Plastiques et Peinture » - F.E.L. Salle des fêtes de 10h00 à 17h00.
- D.17** > Vide Grenier - OGEC. Place de la Libération 8h00 / 18h00
- M.19** > Thé dansant - Club de l'Amitié. Salle des fêtes 14h00
- S.23** > « Reptiles de la réserve naturelle du Pinail » - GEREPI Rdv 10h30 au Chalet d'accueil de la réserve.
- S.30 D.31** > Amis de Kindi soirée théâtre à la salle des fêtes à partir de 20h00.

JUIN

- V.12** > Concours de Belote - Club de l'Amitié. Salle des fêtes 13h30
- S.13 D.14** > « Ball Trap » de l'ACCA (Lieu-dit les Rabottes)
- S.13D.14** > Représentation Théâtre Ados et Enfants - F.E.L.
- D.21** > « Libellule de la réserve » - GEREPI. Rdv 10h30 au Chalet d'Accueil de la réserve
- S.20** > Fête de fin d'année - Ecole du Sacré Cœur
- V.26** > Marché à l'Ancienne - Maison du Tourisme. Place de la Libération 19h00
- V.26** > « Gala de fin d'année du Collège » des 4^{ème} / 3^{ème}
- S.27** > Fête de fin d'année des Ecoles Publiques
- S.27** > Fête de fin d'année du F.E.L

Etat Civil 2014 Ils ont dit « oui »

- GUILLON Julien et SEJOURNÉ Charline le 14 juin 2014
- SENILLOUT David et CHARRAUDEAU Dorothée le 16 août 2014
- GUILLAUME Bernard et NOURAUD Marie-José le 23 août 2014
- DECHAUME Davy et LECESVE Aurélie le 30 août 2014

Seuls sont mentionnés les événements pour lesquels les familles ont donné leur accord (la loi nous oblige à cette démarche) article 38 de la loi du 6 janvier 1978 modifié.

► **La majorité**

Chacun de nous a droit au respect de l'autre et nous ne devons pas oublier les fondamentaux de la République.

Liberté - Egalité - Fraternité

Que la Liberté des uns commence ou s'arrête celle des autres. Nous sommes tous des citoyens responsables de nos actes, de nos comportements et de l'environnement dans lequel nous vivons.

Respectons-nous les uns, les autres pour un « Mieux Vivre Ensemble » sur notre chère commune de Vouneuil ! Soyons constructifs tous Ensemble.

Johnny Boisson Le Maire
et son équipe municipale sont à votre écoute.

► **L'opposition**

Les conseillers municipaux de l'opposition souhaitent présenter aux habitants de Vouneuil leurs meilleurs vœux de sante, de joie, de réussite, d'épanouissement pour cette nouvelle année 2015 pour vous, pour vos proches et pour tous ceux qui vous sont chers.

Etre élu d'opposition dans un petit village ne veut pas dire être passif. Soyez certains que les élus de l'opposition continuent à consacrer de nombreuses heures à la vie municipale. Ils le font dans un seul but, votre bien-être, le bien collectif.

Les conditions de leur exercice ne sont pas toujours faciles (par exemple la municipalité actuelle a décidé de les exclure de la distribution des colis de Noel aux personnes âgées, par peur sans doute de leur mauvaise influence, ou des commissions auxquelles ils participent sont soudainement annulées...).

Dans cette activité d'opposants démocratiquement élus, l'information fait office de rempart, de filtre de vérité et elle permet de faire la différence. C'est bien pour cela que le premier réflexe des dictateurs en herbe est de museler les opposants et les médias. C'est ainsi que les élus d'opposition restent des sentinelles essentielles de la démocratie. Dans ce contexte particulier, nous formulons le vœu pour 2015 que l'information reste libre et juste.

Pour cette nouvelle année nous espérons de tout cœur que les femmes et les hommes nouvellement élus sauront s'investir à défendre les personnes les plus fragiles et les plus défavorisées. Nous avons également une pensée pour les personnes en situation précaire, confrontées à la maladie et pour lesquelles l'année 2014 a été particulièrement difficile, nous souhaitons pour elles que l'année qui vient leur soit plus favorable et qu'elle apporte une amélioration à leur condition de vie.

Plus particulièrement, nous souhaitons à chacun la santé, source de puissance et d'énergie, maîtresse des actions et des projets. A ce sujet, nous sommes très fiers que l'ancienne majorité ait pu apporter aux habitants de Vouneuil toutes les conditions nécessaires à un village de 2000 habitants.

Pour conclure nos propos, nous voudrions citer Nelson MENDELA :
« Cela semble toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse ».

Que 2015 soit une belle année pour tous !

Les élus de l'opposition.



Eliane Dubois



Stéphane Piters



Chantal Deballe-Petit



Patrick Blossier

► Action Emploi

Vous avez besoin d'un coup de main ?

Contactez ACTION EMPLOI !

L'Association intermédiaire ACTION EMPLOI intervient sur votre commune depuis le 1^{er} septembre 1995. Son secteur d'intervention couvre la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais et la Communauté de Communes des Vals de Gartempe et Creuse. ACTION EMPLOI est une structure d'insertion par l'activité économique. Elle embauche des chômeurs performants et motivés.



ACTION EMPLOI assure depuis 20 ans la mise à disposition de personnel pour des tâches ponctuelles ou régulières auprès de différents utilisateurs, qu'il s'agisse de particuliers, d'entreprises, d'associations ou de collectivités.

La connaissance de nos salariés, le suivi de nos missions et notre réactivité sont les clés de notre réussite.

En 2014, plus de 340 clients ont fait appel à nos services.

Comment faire :

Vous appelez, vous déposez votre demande.

Le personnel d'ACTION EMPLOI analyse vos besoins et vous propose le personnel capable d'accomplir les tâches demandées avec votre matériel.

La formule est simple : ACTION EMPLOI est l'employeur et s'occupe de toutes les démarches administratives concernant l'intervention du personnel demandé. Après la signature d'un contrat, il n'y a plus aucune autre démarche à accomplir. ACTION EMPLOI vous adresse une facture en fin de mois sur la base des heures effectuées par le salarié.

Bénéficiez d'une réduction d'impôts !

Pour tous les emplois familiaux, les particuliers peuvent déduire 50 % des sommes réglées dans la limite du plafond fixé annuellement par l'Administration fiscale. Lorsque le montant des prestations sera acquitté, une attestation fiscale vous sera remise.

Vous travaillez dans une entreprise bénéficiant d'un Comité d'Entreprise :

Renseignez-vous auprès de celui-ci ; vous pouvez peut-être obtenir des Chèques Emploi Service Universel - CESU - pour financer les interventions de personnel à domicile.

Des travaux de jardinage à l'entretien de la maison, en passant par des postes de secrétaires ou de manutentionnaires, l'association couvre tous les corps de métiers.

Les tarifs de vente varient selon la catégorie de l'utilisateur :

Particuliers : 15,86 € de l'heure, **Entreprises** : 17,78 € de l'heure, **Collectivités ou associations** 17,49 € de l'heure.

ASSOCIATION INTERMEDIAIRE ACTION EMPLOI

9, AVE JEAN JAURES - 86210 VOUNEUIL SUR VIENNE
TEL : 05 49 85 68 76 - TELECOPIE : 05 49 85 86 20

Courriel : action.emploi@orange.fr
site internet : action-emploi86.fr

► Association Festi'Val de Vienne

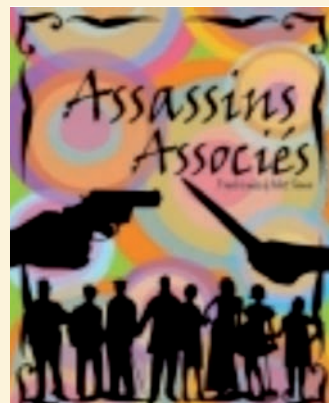
Théâtre à Vouneuil

L'association Festi Val de Vienne présente « assassins associés », le nouveau spectacle de la saison 2015, donné par le Théâtre Populaire Pictave, le Samedi 14 février à 20h30 à la Salle des Fêtes de Vouneuil Sur Vienne.

Fous Rires garantis.

La comédie de Robert Thomas mise en scène par Guillaume de Louvencourt réserve au public 1h45 de péripéties, de rebondissements dans le pur style du Théâtre de Boulevard. Tous les ingrédients sont réunis pour faire de ce huis clos un excellent divertissement assuré par 15 comédiens sur scène.

Belle soirée en perspective avec le Théâtre Populaire Pictave qui offre une mise en scène et des décors de qualité.



Infos Pratiques

Entrées : 9 € - Gratuit pour les moins de 12 ans

« Surprises » : de nombreux cadeaux à gagner au cours de la soirée

Billetterie - Réservations 05 49 85 10 40

► A.D.M.R . Aide à domicile

Rejoignez l'équipe de bénévoles.

ADMR de Bonneuil Matours - Vouneuil sur Vienne
5 bis rue d'Aquitaine 86210 Bonneuil Matours
Tél 05 49 02 50 84
info.assobonneuil.fede86@admr.org

► Association Les Amis de Kindi A.D.A.K.



« L'Association des Amis de Kindi organise des activités au profit du Lycée de Kindi au Burkina-Faso ainsi que d'un groupe de femmes pour une formation en teinture végétale.

Le 30 mai, à la salle des fêtes de Vouneuil sera jouée une pièce de théâtre par la troupe Comé-Dienné.

Du 6 au 11 juillet se déroulera un stage de bronze à la cire perdue. »

► Association « Lire et faire Lire »

« Lire et faire lire » est une association de lecteurs et lectrices bénévoles passionnés, âgés d'au moins 50 ans. Tous ont choisi d'offrir un peu de leur temps libre pour partager avec les enfants le plaisir de la lecture à l'école et à la médiathèque, en dehors du temps scolaire.

Pour développer cette activité qui renforce le plaisir de lire et le lien intergénérationnel, nous avons besoin de nouveaux bénévoles.

Si vous aimez lire et si vous désirez consacrer une partie de votre temps à Lire et faire lire, n'hésitez pas à contacter la coordination départementale (05 49 38 37 42 / 05 49 38 37 47 lireetfairelire@laligue86.org) ou la bénévole relais locale (05 49 85 80 99 / 06 87 49 48 59 / monique.lerbour@orange.fr).

Pour en savoir plus, vous pouvez aussi consulter le site national : www.lireetfairelire.org



► HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie : lundi 8h30 - 12h, mardi au vendredi 8h30 - 12h / 14h - 17h30, samedi : 9h30 à 12h30 - 05 49 85 11 48

Médiathèque : mercredi 10h - 12h00/14h - 18h, vendredi 15h00 - 18h30, samedi 10h - 12h30 - 05 49 85 59 64

La Poste : mardi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h45 - 17h et samedi : 8h30 - 12h - 05 49 85 11 16

Maison du Tourisme : mardi 8h - 12 h/14h - 17h 05 49 85 11 99

Assistante Sociale : Permanence le mardi matin Espace Couleurs. Prendre Rendez-vous au 05 49 85 14 41 ou 05 49 21 38 51.

Mission Locale : Permanence le mercredi Espace Couleurs. Prendre rendez-vous au 05 49 02 17 96

► Association Intercommunale « Le P'tit Prince » Le LAEP



C'est un lieu d'accueil itinérant de la naissance à 6 ans. Les 7 communes partenaires (Availles-en-Châtellerauld, Archigny, Bonneuil-Matours, Cenon-sur-Vienne, Monthoiron, Senillé, Vouneuil-sur-Vienne) ainsi que par la CAF et la MSA financent le projet d'animation du territoire.

« La Roulotte du p'tit prince » s'arrête tous les 15 jours dans les salles des fêtes des communes.

« Les ateliers enfants-parents » ont été créés dans le but de :

- favoriser les rencontres entre les différentes familles des 7 communes et extérieures.
- partager avec les enfants, des activités d'éveil et de jeux, animés par Cécile Moretti, Educatrice de Jeunes Enfants.

Le temps de l'accueil est ouvert à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'au moins un parent ou adulte ayant un lien de parenté.

Chaque enfant reste sous la responsabilité de son accompagnant, même si celui-ci est aussi là pour « souffler un peu » en laissant son enfant sous la surveillance d'autres adultes.

Le calendrier des rencontres du L.A.E.P. et tout autre renseignement sont disponibles en contactant l'animatrice par mail ou par téléphone : laep.leptitprince@outlook.fr - 06 81 38 95 21.



MAIRIE DE VOUNEUIL-SUR-VIENNE

Tél : 05 49 85 11 48

Télécopie : 05 49 85 96 17

Messagerie : vouneuil-sur-vienne@cg86.fr

Directeur de la publication : Johnny Boisson